



## NOTE D'INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS DU FCP « RICHELIEU 26 »

Paris, le 30 décembre 2022

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) « Richelieu 26 » et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-dessous, le détail de la prochaine opération relative à ce FCP dont nous assurons la gestion.

### Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

Richelieu Gestion a pris la décision de procéder aux modifications suivantes concernant votre FCP :

- Création d'une nouvelle classe de parts D ;
- Avertissement sur l'absence de dispositif de gestion de la liquidité de votre FCP.

Le détail de ces modifications est présenté ci-dessous dans la rubrique « Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ? »

### Quand ces opérations interviendront-elles ?

L'ensemble de ces modifications entrera en vigueur le 30 décembre 2022, de manière automatique et sans aucune démarche de votre part.

### Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Modification du profil rendement/risque : NON

Augmentation du profil rendement/risque : NON

Augmentation des frais : NON

Ces modifications n'ont aucun impact sur le profil de risque de votre FCP.

### Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Compte tenu de la nature de l'opération, il n'y a pas d'impact fiscal particulier.

### Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

Nouvelles dispositions									
Classes de parts	Caractéristiques								
	Part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum de la première souscription <sup>1</sup>	Montant minimum des souscriptions ultérieures	Valeur liquidative d'origine
			Résultat net	Plus-values nettes réalisées					
D	FR001400ETW5	Résultat net : distribution Plus-values nettes : capitalisation et / ou distribution		EUR	Tous souscripteurs	1/10.000 <sup>e</sup> de part	1/10.000 <sup>e</sup> de part	100 €	
<b>Dispositif de plafonnement des rachats (« gates »)</b>	En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.								

Ces changements ne sont pas soumis à agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

#### Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Ces opérations interviendront de manière automatique sans aucune démarche de votre part. Si toutefois elles n'étaient pas conformes à vos souhaits, vous pouvez obtenir, conformément au prospectus, sans frais, le rachat de vos parts.

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) relatif au FCP Quercus Convictions, dont un exemplaire vous sera remis sur simple demande adressée au siège social de RICHELIEU GESTION.

Par ailleurs, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

Nous vous invitons à consulter le site internet de la société de gestion <https://richelieugestion.com>.

En l'absence d'avis sur cette opération, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller ou distributeur.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Richelieu Gestion